

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 24 juin 2024

Lancement de la chaire industrielle XRS, pour l'autonomie des personnes âgées

Comment les technologies du virtuel peuvent-elles contribuer à l'autonomie et au maintien à domicile des personnes âgées ? C'est tout l'enjeu de la nouvelle chaire industrielle nommée « XRS » qui sera officiellement lancée, le 25 juin prochain à Laval au Laval Virtual Center, en présence de Samia Soultani Vigneron : *« Face aux multiples défis régionaux démographiques, énergétiques, environnementaux, économiques, il est impératif de mobiliser le potentiel de recherche et de développement sur toute la chaîne de valeur pour générer des innovations économiques. C'est pourquoi la Région a décidé d'accélérer le transfert des connaissances académiques vers la sphère économique, de promouvoir le développement de collaborations publiques-privées en matière de recherche et d'innovation. »* Samia Soultani Vigneron, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire, en charge de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Le projet XRS vise à terme la commercialisation d'un outil opérationnel dans le milieu médical et médico-social. Il est conduit par un consortium d'acteurs public et privé : l'organisme de recherche porteur est entre l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (« ENSAM ») et le partenaire industriel est HAPTIQUE ET REALITE VIRTUELLE (53-Change), société de simulation médicale et industrielle combinant les technologies de la réalité virtuelle et la capture des mouvements.

Deux études distinctes, mais complémentaires seront menées. La première étude consiste à mettre en place une démarche favorisant la motivation chez les personnes âgées à utiliser un dispositif de stimulation physique et cognitive, le vélo Cottos, développé par l'entreprise HRV. La seconde étude consiste à proposer un nouveau modèle basé sur l'empathie. Les expérimentations seront basées sur des simulateurs de déficiences, développé par l'Institut Arts et Métiers de Laval.

Les chaires régionales d'application : rapprocher chercheurs et industriels

En vue de renforcer l'excellence académique du laboratoire et de positionner l'entreprise en avance de compétitivité, la Région des Pays de la Loire soutient et favorise la constitution d'équipes publiques-privées de recherche en soutenant des chaires dites « chaires régionales d'application ». Il s'agit de projets de collaboration de moyen/long termes entre un chercheur (porteur de la chaire) et un ou plusieurs acteurs industriels (PME ou centre technique) qui partagent une feuille de route scientifique sur 4 ans et à portée stratégique. La Région apporte une subvention de 140 000 € maximum par projet au partenaire académique.